



FONDS INTERNATIONAUX  
D'INDEMNISATION  
POUR LES DOMMAGES  
DUS À LA POLLUTION  
PAR LES HYDROCARBURES

ASSEMBLÉE  
13ème session  
Point 18 de l'ordre du jour

92FUND/A/13/16  
5 septembre 2008  
Original: ANGLAIS

ASSEMBLÉE  
4ème session  
Point 17 de l'ordre du jour

SUPPFUND/A.4/15

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
23ème session  
Point 15 de l'ordre du jour

71FUND/AC.23/13

## ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ORGANE DE CONTRÔLE DE GESTION

### Note de l'Administrateur

**Résumé:**

Le mandat des membres actuels de l'Organe de contrôle de gestion des trois Fonds vient à expiration lors des sessions d'octobre 2008 des organes directeurs des FIOPOL et il sera procédé au renouvellement des membres qui seront élus à la session d'octobre 2008 de l'Assemblée du Fonds de 1992.

En réponse à la circulaire de l'Administrateur du 21 janvier 2008 faisant appel à candidature, cinq candidatures proposées par les États Membres du Fonds de 1992 ont été reçues avant la date limite du 16 mai 2008.

À sa session extraordinaire de juin 2008, le Conseil d'administration, agissant au nom de l'Assemblée du Fonds de 1992, a décidé que les candidats dont la désignation avait été reçue dans le délai fixé dans la première circulaire seraient automatiquement élus en octobre 2008. Le Conseil d'administration a en outre décidé que l'Administrateur adresserait une seconde circulaire aux États Membres du Fonds de 1992 en leur demandant de présenter d'autres candidatures pour pourvoir au poste restant et que si plus d'une candidature était reçue à ce poste, il serait procédé à une élection.

Une seconde circulaire a été adressée aux États Membres du Fonds de 1992 le 8 juillet 2008 les invitant à présenter d'autres candidatures pour pourvoir au poste restant. À la date limite du 29 août 2008, une seule autre candidature avait été reçue.

Le mandat de la personne sans relation avec les Organisations (la ‘personnalité extérieure’) ayant les connaissances spécialisées et l’expérience requises en matière de contrôle de gestion, M. Nigel Macdonald, viendra aussi à expiration à la session d'octobre 2008 des organes directeurs à l'issue des deux mandats de trois ans chacun qu'il aura remplis. À sa session extraordinaire de juin 2008, le Conseil

d'administration, agissant au nom de l'Assemblée du Fonds de 1992, a approuvé la proposition du président de cette assemblée de recommander aux organes directeurs à leurs sessions d'octobre 2008 que M. Macdonald soit autorisé, à titre exceptionnel, à être réélu pour un dernier mandat de trois ans afin que la nouvelle composition de l'Organe de contrôle de gestion puisse bénéficier de l'expérience qu'il avait acquise au cours de ses mandats.

***Mesures à prendre:*** Assemblée du Fonds de 1992

- a) confirmer la décision prise par le Conseil d'administration, agissant au nom de l'Assemblée du Fonds de 1992, à sa session de juin 2008 et élire les cinq membres de l'Organe de contrôle de gestion dont les candidatures avaient été reçues dans le délai fixé dans la première circulaire de l'Administrateur;
- b) élire le membre restant de l'Organe de contrôle de gestion désigné par les États Membres du Fonds de 1992;
- c) décider, conformément à la recommandation faite par le président de l'Assemblée du Fonds de 1992 et approuvée par le Conseil d'administration, agissant au nom de cette assemblée, à sa session de juin 2008 tendant à ce que M. Nigel Macdonald, en sa qualité de 'personnalité extérieure' ayant les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de contrôle de gestion, soit réélu, à titre exceptionnel, pour un dernier mandat de trois ans.

Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971

- a) prendre note des renseignements fournis;
- b) prendre note des résultats de l'élection.

## **1      Introduction**

- 1.1 Afin d'assurer un fonctionnement plus transparent des FIPOL, les organes directeurs des Fonds de 1992 et de 1971 ont décidé, à leurs sessions d'octobre 2001, de créer un Organe de contrôle de gestion commun aux deux Organisations. La première élection des membres de cet Organe de contrôle de gestion s'est tenue en octobre 2002.
- 1.2 À leurs sessions tenues en mars 2005, l'Assemblée du Fonds de 1992, l'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 ont décidé qu'il devait y avoir un organe de contrôle de gestion commun aux trois Fonds. Les organes directeurs sont en outre convenus que l'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 ne participeraient pas à l'élection des membres de l'Organe de contrôle de gestion et qu'ils devraient plutôt laisser cette fonction à l'Assemblée du Fonds de 1992 (documents 92FUND/A/ES.9/28, section 19, SUPPFUND/A.1/39, section 31 et 71FUND/AC.16/15, section 8).
- 1.3 La composition et le mandat de l'Organe de contrôle de gestion commun, tels qu'ils ont été arrêtés par les organes directeurs à leurs sessions de mars 2005, sont énoncés à l'annexe I. À cet égard il y a lieu de noter que l'Organe de contrôle de gestion a soumis une nouvelle composition et un nouveau mandat de l'Organe de contrôle de gestion commun que l'Assemblée du Fonds de 1992 examinera sous un point distinct de l'ordre du jour (voir le document 92FUND/A.13/10/1, SUPPFUND/A.4/9/1, 71FUND/AC.23/6/1).

- 1.4 La dernière élection des membres de l'Organe de contrôle de gestion a eu lieu en octobre 2005. Le mandat des membres de l'organe étant de trois ans, l'Assemblée du Fonds de 1992 élira un nouvel organe à la présente session.

**2 Composition de l'Organe de contrôle de gestion**

- 2.1 L'Organe de contrôle de gestion se compose de sept membres élus par les organes directeurs: un en tant que Président, désigné par les États Membres du Fonds de 1992; cinq, à titre personnel, désignés par les États Membres de ce même Fonds et un, à titre personnel, sans relation avec les Organisations (une 'personnalité extérieure') ayant les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de contrôle de gestion, désigné par le Président de l'Assemblée du Fonds de 1992.

- 2.2 Deux des membres de l'Organe de contrôle de gestion élus en octobre 2005 n'ayant exercé qu'un seul mandat, peuvent être réélus. Il s'agit de:

M. Mendim Me Nko'o (Cameroun)  
M. Wayne Stuart (Australie)

- 2.3 En janvier 2008, l'Administrateur a émis une circulaire pour informer les États Membres du Fonds de 1992 que les candidatures des six membres proposées à l'élection de l'Organe de contrôle de gestion ainsi que le curriculum vitae des intéressés devraient lui être soumis le 16 mai 2008 au plus tard. La circulaire appelait l'attention sur le fait que seuls les États Membres du Fonds de 1992 pouvaient désigner des candidats. Elle indiquait également que les membres actuels de l'Organe de contrôle de gestion qui souhaitaient se faire réélire pour un second mandat de trois ans devaient être désignés par un État Membre du Fonds de 1992 (circulaires 92FUND/Circ.59, 71FUND/Circ.88 et SUPPFUND/Circ.9).

- 2.4 Le mandat de la personne sans relation avec les Organisations (la 'personnalité extérieure') ayant les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de contrôle de gestion, M. Nigel Macdonald, viendra aussi à expiration à la session d'octobre 2008 des organes directeurs à l'issue des deux mandats qu'il aura remplis.

**3 Examen de la question par l'Assemblée du Fonds de 1992 à sa 13ème session extraordinaire**

- 3.1 Le Conseil d'administration, agissant au nom de l'Assemblée du Fonds de 1992, a noté à sa 13ème session extraordinaire tenue en juin 2008, que les candidatures ci-après avaient été reçues des États Membres au 16 mai 2008 (voir document 92FUND/A/ES.13/3):

M. Mendim Me Nko'o (Cameroun)	présentée par le Cameroun
M. Seiichi Ochiai (Japon)	présentée par le Japon
M. Emile di Sanza (Canada)	Présentée par le Canada
M. Wayne Stuart (Australie)	Présentée par l'Australie
M. John Wren (Royaume-Uni)	Présentée par le Royaume-Uni

- 3.2 Le Conseil d'administration a décidé que les candidats dont les candidatures avaient été reçues dans les délais fixés par la première circulaire seraient automatiquement élus en octobre 2008. Le curriculum vitae de ces candidats figure à l'annexe II.

- 3.3 Le Conseil d'administration a en outre décidé que l'Administrateur adresserait une seconde circulaire aux États Membres du Fonds de 1992 en leur demandant de présenter d'autres candidatures pour pourvoir au poste restant et que si plus d'une candidature était reçue pour ce poste, il serait procédé à une élection.

- 3.4 S'agissant de la personne sans relation avec les Organisations (la ‘personnalité extérieure’), le président de l’Assemblée a proposé la réélection de M. Nigel Macdonald et a recommandé que le Conseil d’administration décide qu’à titre exceptionnel, M. Macdonald soit autorisé à être réélu à l’Organe de contrôle de gestion en octobre 2008 pour un dernier mandat de trois ans afin que le nouvel organe puisse bénéficier de l’expérience qu’il avait acquise au cours de ses mandats (voir document 92FUND/A/ES.13/3/1).

3.5 Le Conseil d’administration a approuvé la recommandation du président tendant à ce que le Conseil, agissant au nom de l’Assemblée du Fonds de 1992, décide qu’à titre exceptionnel, M. Macdonald soit autorisé à être réélu à l’Organe de contrôle de gestion en octobre 2008 pour un dernier mandat de trois ans. On trouvera le curriculum vitae de M. Macdonald à l’annexe III.

#### **4 Soumission de candidatures comme suite à la seconde circulaire de l'Administrateur**

- 4.1 Le 8 juillet 2008, l'Administrateur a adressé une seconde circulaire aux États Membres du Fonds de 1992 (circulaire 92FUND/Circ.61, 71FUND/Circ.89 et SUPPFUND/Circ.11.) demandant que des candidatures soient soumises pour pourvoir au poste restant de l'Organe de contrôle de gestion. À la date limite du 29 août 2008 une seule candidature avait été reçue, celle de:

M. Thomas Johansson (Suède) présentée par la Suède

- 4.2 On trouvera le curriculum de M. Johansson à l'annexe IV.

## **5 Mesures que les organes directeurs sont invités à prendre**

- ### 5.1 L'Assemblée du Fonds de 1992 est invitée à:

- a) prendre note des renseignements figurant dans le présent document;
  - b) confirmer la décision prise par le Conseil d'administration, agissant au nom de l'Assemblée du Fonds de 1992, à sa session de juin 2008 et élire les cinq membres de l'Organe de contrôle de gestion dont les candidatures avaient été reçues dans le délai fixé dans la première circulaire de l'Administrateur;
  - c) élire le membre restant de l'Organe de contrôle de gestion désigné par les États Membres du Fonds de 1992;
  - d) décider, conformément à la recommandation faite par le président de l'Assemblée du Fonds de 1992 et approuvée par le Conseil d'administration, agissant au nom de l'Assemblée du Fonds de 1992, à sa session de juin 2008, que M. Nigel Macdonald, en sa qualité de ‘personnalité extérieure’ ayant les connaissances spécialisées et l’expérience requises en matière de contrôle de gestion, soit réélu à titre exceptionnel pour un dernier mandat de trois ans.

- 5.2 L'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 sont invités à:

  - a) prendre note des renseignements contenus dans le présent document; et
  - b) prendre note des résultats de l'élection.

\* \* \*

## ANNEXE I

### **COMPOSITION ET MANDAT DE L'ORGANE DE CONTROLE DE GESTION COMMUN DU FONDS DE 1992, DU FONDS DE 1971 ET DU FONDS COMPLÉMENTAIRE<sup><1></sup>**

(Tels qu'arrêtés par les organes directeurs en octobre 2002 et révisés en mars 2005 pour tenir compte de  
l'entrée en vigueur du Protocole portant création du Fonds complémentaire)

- 1** L'Organe de contrôle de gestion se compose de sept membres élus par l'Assemblée du Fonds de 1992: un en tant que Président, désigné par les États Membres du Fonds de 1992; cinq, à titre personnel, désignés par les États Membres de ce même Fonds et un, à titre personnel, sans relation avec les Organisations (une 'personnalité extérieure') ayant les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de contrôle de gestion, désigné par le Président de l'Assemblée du Fonds de 1992. Les désignations, accompagnées du curriculum vitae des candidats, sont communiquées à l'Administrateur six semaines au moins avant la session au cours de laquelle se tient le scrutin.
- 2** Les membres de l'Organe ont un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Trois des sièges que détiennent les États Membres du Fonds de 1992 au sein du premier Organe de contrôle de gestion élu ne sont pas renouvelables.
- 3** Les membres de l'Organe s'acquittent de leurs fonctions en toute indépendance et dans l'intérêt de l'ensemble des Organisations. Les membres élus sur désignation des États Membres du Fonds de 1992 ne peuvent recevoir aucune instruction de leur gouvernement.
- 4** Les frais de voyage et de séjour des six membres de l'Organe élus sur désignation des États Membres du Fonds de 1992 sont pris en charge par les Organisations. Le sont également les frais de voyage du membre sans relation avec les Organisations (la 'personnalité extérieure') ainsi que des honoraires d'un montant approprié.
- 5** L'Organe de contrôle de gestion a pour mandat:
  - a) d'analyser l'efficacité dont les Organisations font preuve en ce qui concerne les questions importantes: questions financières, contrôle interne, procédures opérationnelles et gestion des risques;
  - b) de faire mieux comprendre et de rendre plus efficace au sein des Organisations la fonction de contrôle de gestion et de servir de cadre à la discussion des questions de contrôle interne, des procédures opérationnelles et des questions soulevées dans le rapport du Commissaire aux comptes;
  - c) de discuter avec le Commissaire aux comptes de la nature et de l'étendue de chaque vérification à venir;
  - d) d'examiner les États et les rapports financiers des Organisations;
  - e) d'examiner tous les rapports pertinents du Commissaire aux comptes, y compris les rapports sur les États financiers des Organisations; et
  - f) de formuler les recommandations appropriées à l'intention des organes directeurs.
- 6** L'Organe de contrôle de gestion se réunit normalement au moins deux fois par an. Le Président de l'Organe et le Commissaire aux comptes peuvent demander la tenue d'autres réunions. Les réunions sont convoquées par l'Administrateur en consultation avec le Président de l'Organe.

---

<sup><1></sup> N.B. Un projet de nouvelle composition et de nouveau mandat a été soumis à l'examen des organes directeurs sous un point distinct de l'ordre du jour (document 92FUND/A.13/10/1, SUPPFUND/A.4/9/1, 71FUND/AC.23/6/1).

- 7** Le Commissaire aux comptes, l'Administrateur et le Chef du Service des finances et de l'administration assistent normalement aux réunions.
- 8** Le Président de l'Organe rend compte des travaux de ce dernier à chaque session ordinaire des organes directeurs.
- 9** Tous les trois ans, les organes directeurs revoient le fonctionnement de l'Organe de contrôle de gestion et son mandat en s'appuyant sur un rapport d'évaluation établi par le Président de l'Organe.

\* \* \*

## **ANNEXE II**

**LETTRES DE CANDIDATURE**

**ET CURRICULUM VITAE**

**DES CINQ CANDIDATS REÇUS EN REPONSE**

**À LA CIRCULAIRE DE L'ADMINISTRATEUR**

**EN DATE DU 21 JANVIER 2008**

Haut Commissariat pour  
la République du Cameroun

N° 47 HCL/DHC/08

Londres, 21 avril 2008

Madame Jill Martinez  
Assistante personnelle de l'Administrateur  
FIPOL

Chère Madame Martinez,

J'ai l'honneur de porter à l'attention de l'Administrateur des FIPOL la candidature de Monsieur Mendim Me Nko'o, dont on trouvera ci-joint le curriculum vitae. Monsieur Mendim Me Nko'o se représente, en tant que candidat du Cameroun, à l'élection des membres de l'Organe commun de contrôle de gestion des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Samuel Libock Mbei  
Haut Commissaire

PJ: Curriculum Vitae

# **CURRICULUM VITAE**

## **Informations personnelles :**

Nom et Prénoms : MENDIM ME NKO'O

Date de naissance : 03 Octobre 1950

Lieu de naissance : Enongal, Cameroun

**Situation Familiale :** Marié , père de sept enfants

## **FORMATION ACADEMIQUES:**

**Etudes primaires :** Ecole EPC Nko'etyé

**Etudes secondaires :** Collège Moderne EPC Elat-Ebolowa

Collège Bonneau Ebolowa

Lycée de New Bell Douala

## **Etudes supérieures**

Université Claude Bernard Lyon I France (Sciences et Techniques)

Institut d'Administration et de Gestion des Entreprises Lyon III France

(Filière Expertise Comptable)

## **Diplômes Obtenus :**

Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires

Brevet d'Etudes du Premier Cycle

Examen Probatoire D

Baccalauréat D

Diplômes d'Etudes Comptables Supérieures

Certificat Supérieure Juridique et Fiscal du Diplôme d'Expertise et de Gestion Comptable

## **AUTRES FORMATIONS ET SEMINAIRES :**

Réévaluation des Bilans au Cameroun (Douala)

Correspondance Administrative (CENAM Yaoundé)

National Budgeting ( ILI Washington)

Gestion des stocks assistée par l'ordinateur (Abidjan)

Anglais à ELS Language Center (Philadelphia USA)

Crédit et Remise Documentaire (Crédit Lyonnais Paris)

Bourse (Crédit Lyonnais Paris)

Marchés Publics (Yaoundé ARMP)

Financial Management/Cost Control/ Joint accounts (MDT International Aberdeen Ecosse)

Audit des coûts pétroliers (Ernst and Young Paris)

Audit Interne ® (méthodes, mise en place .....Ernst and Young Paris)

**Expérience professionnelle :**

Organismes	Emplois occupés	Durée
Eglise Presbytérienne Camerounaise	Enseignant titulaire et formation	1973/1981
Société Lyonnaise de Banque et Conseil de l'Ordre des Experts Comptables de Paris	Stage Professionnel Expert Comptable Stagiaire	1981/1983
SONEL (Electricité-Cameroun)	Cadre Comptable	1983/1985
UDEAC/CEMAC	Agrément Profession Comptable	1985
Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)		Depuis 1985

**EVOLUTION DE CARRIERE A LA SNH :**

**RECRUTEMENT :**

Date d'embauche : Mai 1985  
 Emploi à l'embauche : Cadre financier et comptable

**POSTES OCCUPES:**

AFFECTATION	DATES	EMPLOIS
Comptabilité-Etat Direction Financière	1985	Cadre
Service du Budget Direction Financière	1991	Chef de Service Adjoint
Service du Budget Direction Financière	1992	Chef de Service
Service Trésorerie Financement DFI	1993	Chef de Service
Service du Budget DFI	1997	Chef de Service
Direction du Contrôle de la Stratégie et du Développement	2000 2001	Chargé d'Etudes Chef de Cellule du Budget Directeur Adjoint
Direction du Budget et du Contrôle	2003 2004	Directeur Adjoint Directeur
Direction Financière	Depuis 2007	Directeur

**AUTRES ACTIVITES :**

Agréé UDEAC/CEMAC depuis 1984, pour l'exercice de la Profession Comptable

Audit des Associations Pétrolières: Auditeur/Chef de mission

Audit des Activités et des Services du Secrétariat de l'Association des Pays Producteurs de Pétrole Africains (APPA)

**Administrateur de Sociétés :**

- Crédit Agricole du Cameroun
- Hydrocarbures Analyses Contrôles SA
- Hydrac Pipelines SA
- Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC)
- Union Industrielle du Cameroun (pour compte CNIC)
- International Business Corporation SA (Aciers et Métaux)
- Membre de l'Equipe SNH auprès du Comité de Suivi des Programmes Economiques du Cameroun vis-à-vis des Bailleurs de fonds (FMI Banque Mondiale)
- Coordinateur de l'Equipe SNH auprès du Comité de Suivi des Programmes Economiques du Cameroun vis-à-vis des Bailleurs de fonds (FMI Banque Mondiale)
- Membre du Secrétariat Technique du Comité National de l'initiative de transparence dans les industries extractives (EITI)
- Coordinateur de l'équipe SNH sur l'initiative EITI
- Président du Conseil de l'Institut of Internal Auditors (IIA Cameroun) depuis 2006
- Président du Centre Interdisciplinaire et Interreligieux de Recherche en Ethique CIIRE (branche camerounaise du réseau mondial GLOBAL ETHICS)
- Membre de l'AUDIT BODY des FIROL (2005-2008)

Commissaire aux Comptes depuis 1997 de Pecten Cameroon Company LLC (filiale exploration/production camerounaise de SHELL)

Membre de l'Equipe SNH lors des procédures d'arbitrage international sur les coûts pétroliers et les dépenses d'exploration sèche, entre le Cameroun et les sociétés pétrolières évoluant au Cameroun.

**COMMISSIONS :**

- Avancement/Reclassement/Promotion
- Prêts
- Interne des Marchés
- Passation des Marchés
- Passation des Marchés des Opérations Pétrolières
- Permanente de Négociation des Contrats Pétroliers et Gazeux
- Organisation du 20<sup>e</sup> Anniversaire de la SNH
- Organisation de la Conférence CNUCED
- Organisation de la 25<sup>e</sup> Conférence des Ministres APPA au Cameroun en 2008

**COMITES**

- Réflexion sur les missions SNH
- Endettement SNH
- Mise en place d'un régime de Retraite Complémentaire à la SNH
- Entrée de la SNH dans la Convention Collective des Sociétés Pétrolières
- Exploration Sèche dans le Contrat Pétrolier Camerounais
- Incitations à l'exploration au Cameroun
- Dette SNH/MOBIL

**DISTINCTIONS HONORIFIQUES :**

Médaille d'honneur du Travail en Argent (1994)  
Médaille d'honneur du Travail en Vermeil (1994)  
Médaille d'honneur du Travail en Or (2000)  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite Camerounais (2002)  
Officier de l'Ordre National du Mérite Camerounais (2005)  
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur (2004)

Fait à Yaoundé, le 29 février 2008



**MENDIM ME NKO'O**

Ambassade du Japon  
Londres

12 mai 2008

Monsieur W.Oosterveen  
Administrateur  
FIPOL

Cher Monsieur Oosterveen,

**Organe commun de contrôle de gestion**

Je vous informe que le Gouvernement japonais a l'honneur de proposer la candidature du Professeur Seiichi Ochiai à l'élection de l'Organe de contrôle de gestion. Vous trouverez ci-joint une copie de son curriculum vitae pour votre information.

Nous avons la conviction que Monsieur Ochiai, par son expérience et ses compétences, apportera une contribution notable aux développements futurs des FIPOL.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ichiro Shimizu  
Conseiller (transports)

# CURRICULUM VITAE

Professeur Seiichi OCHIAI

**Date de naissance** 10 avril 1944 à Tokyo, Japon

**Diplômes**  
1974 L.L.M. Université de Tokyo  
1968 L.L.B. Université de Tokyo

## **Postes permanents**

2007 - Professeur de droit, École de droit Chuo  
2007 - Professeur émérite, Université de Tokyo  
2007 - Directeur, Institut des hautes études en droit Nishimura  
2007 - Président de la Société japonaise des sciences de l'assurance

## **Expérience professionnelle**

2006 - Président du Forum japonais des fusions-acquisitions  
2005 - Président du Forum japonais de la gouvernance d'entreprise  
2006 - 2007 Président de l'Association japonaise de droit et d'économie  
1997 - 2002 Président de l'Association japonaise de droit privé  
(l'association universitaire de professeurs d'université de droit privé la plus prestigieuse au Japon)  
1990 - 2007 Professeur, Université de Tokyo (faculté de droit)  
1987 - 1999 Membre du Conseil japonais des sciences  
1981 - 1990 Professeur, Université Seikei (Faculté de droit)  
(1982 - 1984 chef de la section de droit)  
1980 - 1981 Professeur invité, École de droit de Yale (USA)  
1977 - 1981 Professeur associé, Université Seikei (Faculté de droit)

## **Autres activités**

### **1. Activités aux FIPOL**

Participation à l'Assemblée du Fonds de 1992 en qualité de représentant du Gouvernement japonais ou de conseiller de la délégation japonaise:

2005 - 2008 Premier Vice-président de l'Assemblée du Fonds de 1992  
2004 - 2005 Deuxième Vice-président de l'Assemblée du Fonds de 1992  
2001 - 2008 Représentant de la délégation japonaise  
2000 - 2001 Conseiller de la délégation japonaise

Participation aux conférences suivantes:

2003 Conférence diplomatique sur le Protocole portant création du Fonds complémentaire des FIPO, en tant que représentant de la délégation japonaise  
1984 Conférence diplomatique sur la Convention HNS en tant que représentant de la délégation japonaise

### **2. Autres activités internationales importantes**

1994 Chef de la délégation japonaise pour le groupe de travail conjoint UNCITRAL/CNUCED pour la Convention sur la saisie conservatoire des navires  
1985-1988 Chef de la délégation japonaise pour le groupe de travail de l'UNCITRAL pour la Convention sur la responsabilité des exploitants de terminaux de transport  
1985 Membre titulaire du Comité maritime international (CMI). Participation aux conférences internationales du CMI à Montréal, Lisbonne, Paris, Sydney, Singapour et Vancouver en tant que délégué japonais.  
1978 Membre de la délégation japonaise à la conférence diplomatique sur les règles dites de Hambourg.

### **3. Principales activités à responsabilité publique au Japon**

2007 - Conseiller, Conseil des affaires maritimes, Centre maritime du Japon

2007 -	Président de la Commission pour le Comité juridique de l'OMI, Conseil des affaires maritimes, Centre maritime du Japon
2007 -	Président de la Commission pour les affaires de pollution marine, Conseil des affaires maritimes, Centre maritime du Japon
2006 -	Président de la Commission de contrôle des appels d'offres entre les secteurs public et privé et dans le secteur privé (comité des tests de marché), cabinet du gouvernement japonais
2003 -	Président du Comité de recherche M&A, Institut de recherche économique et sociale, cabinet du gouvernement japonais
2005 - 2007	Président de la commission chargée de la politique de la qualité de la vie, cabinet du gouvernement japonais
2004 - 2006	Conseiller auprès du Conseil du transport maritime, Association japonaise de développement maritime
2004 - 2006	Chef de la commission de planification administrative du Conseil du transport maritime, Association japonaise de développement maritime
2004 - 2006	Président du comité des affaires de pollution par les hydrocarbures, Conseil du transport maritime, Association japonaise de développement maritime
2004 - 2006	Président de la Commission pour le Comité juridique de l'OMI, Conseil du transport maritime, Association japonaise de développement maritime
2004 - 2006	Membre de la Commission de droit maritime et de droit de la mer, Conseil du transport maritime, Association japonaise de développement maritime
2003 - 2007	Président de la Commission chargée de la politique de la qualité de la vie, cabinet du gouvernement japonais
1998 - 2004	Membre de la Commission centrale des relations sociales, Ministère japonais de la santé, du travail et du bien-être
1998 - 2001	Président de la Commission d'évaluation du cours des valeurs mobilières, Agence publique japonaise des services financiers
1991 - 2005	Membre du conseil législatif, Ministère japonais de la justice
1974 - 2003	Membre du premier Comité de travail, Conseil du transport maritime international, Association japonaise de développement maritime

### Publications principales

#### 1. Livres

- Une introduction au droit commercial (Éditions Hoso-Daigaku, 2003)
- Le contrat dans le droit de la consommation (Éditions Yuhikaku, 2001)
- Principaux aspects du droit moderne des transports (Éditions Kobundo, 1994)
- Théorie fondamentale de la responsabilité des transporteurs (Éditions Kobundo, 1979)
- Droit commercial: 1ère partie (règles générales, transactions commerciales), 3ème édition (Editions Yuhikaku, 2007) (co-auteur)
- Droit commercial: 2ème partie (droit des sociétés), 7ème édition (Editions Yuhikaku, 2007) (co-auteur)
- Principaux problèmes en matière de fusion-acquisition au Japon (Editions Shoji-Homu, 2006) (co-auteur)
- Le régime juridique maritime: centenaire de l'Association japonaise de droit maritime (Editions Shoji-Homu, 2003) (co-auteur)
- Une nouvelle ère pour le droit japonais de la consommation (Éditions Chuo-Hoki, 2001) (co-auteur)
- Entreprises, affaires et droit (Éditions Iwanami, 1997) (co-auteur)
- Études comparatives de droit sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Éditions Yuhikaku, 1995) (co-auteur)

#### 2. Articles

Plus d'une centaine d'articles sur des travaux de recherche sont parus dans de nombreuses publications prestigieuses telles que Hogaku-kyokai Zatsushi (Journal de droit de l'université de Tokyo), Min-Shoho Zatsushi (Journal de droit civil et commercial), Les juristes, Shoji-Homu (Revue de droit commercial), le Nouveau droit commercial, Kaijiho Kenkyakai-Shi (Journal de droit maritime) et Kaiho Kai-Shi (Rapport annuel de l'Association japonaise de droit maritime).

Transport Canada

5 mai 2008

Monsieur Willem Oosterveen

Administrateur

Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages  
dus à la pollution par les hydrocarbures

Portland House

Stag Place

Londres SW1E 5PN

Royaume-Uni

Cher Willem,

Comme suite à la circulaire 92FUND/Cir.59 demandant aux États membres de proposer des candidats à l'Organe commun de contrôle de gestion des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL), j'ai l'honneur de présenter, pour le Canada, la candidature de M. Emile di Sanza à l'élection qui se tiendra lors des sessions d'octobre.

Comme le montre son curriculum vitae ci-joint, Monsieur di Sanza a eu une carrière tout à fait éminente. Il a occupé, dernièrement, le poste de Directeur général chargé de la politique maritime au Département des transports avant de prendre sa retraite du service public, en avril 2008.

Monsieur di Sanza a acquis une vaste expérience du secteur maritime en exerçant dans de nombreux domaines d'activité publique. Il a été chargé de la politique du Canada en matière de régimes de responsabilité et d'indemnisation, y compris des FIPOL, auprès desquels il a servi en qualité de Chef de la délégation canadienne entre 2002 et 2005. C'est un candidat de haut niveau et nous avons la conviction qu'il contribuera, de manière significative, aux travaux de l'Organe de gestion.

Veuillez agréer, cher Willem, l'assurance de mon amicale considération.

Kristine Burr

cc. M.Emile di Sanza

PJ.

# **CURRICULUM VITAE**

## **ÉMILE DI SANZA**

---

225 Hidden Valley Private  
Ottawa, ON K1C 7R1  
Canada

Tel: 613 841-7207  
Courrier électronique: emiledisanza@roger.com

### **ÉTUDES**

Licence de lettres avec mention - Université McGill (1974)

Maîtrise de lettres - Université McMaster (1978)

### **LANGUES**

Anglais, français, italien courants

Notions d'espagnol

### **ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

Cadre dirigeant de la fonction publique canadienne (en retraite depuis avril 2008)

### **RÉSUMÉ**

Environ 30 ans dans le secteur des transports

Élaboration des politiques économiques, stratégies et mesures en relation avec les services maritimes nationaux et internationaux, les autorités portuaires, les services de ferry, les transports maritimes à courte distance, les services de transports côtiers, les accords bilatéraux et multilatéraux, les régimes de responsabilité maritime.

Gestion des ressources humaines et financières; suivi des résultats et surveillance de la gouvernance, gestion des activités et du capital de grandes sociétés d'État et d'organismes à but non lucratif liés au secteur maritime.

Consultations et négociations avec les organisations internationales, les gouvernements étrangers, les autorités provinciales et municipales, les organisations du secteur des transports maritimes et le secteur privé.

Négociation et élaboration d'accords administratifs et de cadres de référence avec les entités publiques et privées, nationales et internationales.

Participation à des groupes de travail spéciaux et à des commissions consultatives; à des conférences, des forums, des réunions bilatérales et multilatérales en tant que porte-parole pour des questions nationales et internationales.

Chef de la délégation canadienne auprès des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures

## **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

Mai 2003 - avril 2008

Directeur général - politique maritime, Département des transports

Mai 2002 - avril 2003

Directeur général par intérim - politique maritime, Département des transports

*Avril 2002 - octobre 2005: chef de la délégation canadienne auprès des FIPOP*

Décembre 1998 - avril 2002

Directeur de la politique des transports automobiles, Département des transports

Décembre 1995 - décembre 1998

Directeur par intérim de la politique des transports automobiles, Département des transports

*Juillet 2000 - juillet 2001*

*Directeur exécutif, révision de la loi canadienne sur les transports*

Août 1992 - décembre 1995

Conseiller en chef, politique des transports automobiles, Département des transports

Octobre 1998 - août 1992

Suivi et analyse du secteur des transports, Agence nationale des transports

Chef de la section du transport automobile et ferroviaire

En charge de la section du transport automobile

Janvier 1979 - octobre 1988

Chef de l'Unité des statistiques maritimes, Statistique Canada

Responsable de l'étude sur les tarifs aériens, Centre des statistiques sur l'aviation

Analyste en prévisions concernant les grands aéroports, Département des transports

Responsable de projet 'activités aéroportuaires', Centre des statistiques sur l'aviation

Gouvernement australien  
Autorité australienne de sécurité maritime

14 avril 2008

Cher Monsieur Oosterveen

**Objet: Désignation du candidat australien à l'organe de contrôle de gestion**

Comme suite à la circulaire 92FUND/Circ.59 des FIPOL demandant aux États membres du Fonds de 1992 de proposer, au plus tard vendredi 16 mai 2008, des candidats à l'élection de l'Organe commun de contrôle de gestion, je crois comprendre que les membres de l'Organe de contrôle de gestion remplissant les conditions pour être réélus à un second mandat de trois ans, doivent également être désignés par un État membre du Fonds.

Comme vous le savez, l'Australie a désigné Monsieur Wayne Stuart comme candidat à l'élection de l'Organe commun de contrôle de gestion qui s'est tenue en octobre 2005. Nous sommes honorés qu'il ait été élu alors. L'Australie pense que Monsieur Stuart a été l'un des membres les plus actifs et les plus efficaces de cet Organe depuis son élection.

J'ai, donc, l'honneur de proposer à nouveau la candidature de M. Wayne Stuart pour un second mandat de trois ans à l'Organe de contrôle de gestion.

L'Australie invite l'Assemblée du Fonds de 1992 à examiner la réélection de M. Wayne Stuart à l'Organe commun de contrôle de gestion des Fonds, lors de sa réunion d'octobre 2008. On trouvera à l'Annexe 1 les renseignements concernant les qualités, les compétences et l'expérience de M. Wayne Stuart requises pour ce poste.

Toute demande d'information supplémentaire ou d'assistance sur ce sujet devra être adressée à John Gillies joignable à [jcg@amsa.gov.au](mailto:jcg@amsa.gov.au) ou +61 2 6279 5016.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Paul Nelson  
Responsable de la protection de l'environnement à la  
Division des normes maritimes  
8 avril 2008

CC: M. Wayne Stuart

**Organe de contrôle de gestion des FIPOL**  
**Liste des compétences et de l'expérience requises pour le poste**  
**Wayne Stuart - Australie**

**Résumé des qualifications**

- M. Stuart est membre en exercice de l'Organe de contrôle de gestion; il a été élu en 2005. Ayant exercé un mandat de trois ans, il peut être réélu.
- M. Stuart a occupé le poste de délégué de l'Australie auprès du Fonds de 1971 et du Fonds de 1992 de 1994 à 2001 et exercé, à plusieurs reprises, des fonctions au Comité exécutif des deux organisations. Il possède une connaissance approfondie des travaux des FIPOL et a apporté une contribution notable, en particulier, à l'administration concrète des Fonds et collaboré à plusieurs groupes de travail en parallèle à ses fonctions de délégué officiel de l'Australie. Il a participé à l'évaluation de la gestion entreprise à la fin des années 1990, en répondant aux questions des consultants.
- Il apporte une expérience nationale et internationale de haut niveau de plus de dix ans, dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la pollution ainsi que de l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de régimes de responsabilité et d'indemnisation.
- Il a acquis une bonne compréhension de la gestion des Fonds et des questions administratives y afférentes.
- M. Stuart peut exercer cette fonction en toute indépendance n'étant pas actuellement au service du gouvernement australien ni employé par un quelconque organisme professionnel.
- M. Stuart représente le point de vue de l'hémisphère sud au sein de l'Organe de contrôle de gestion, donnant ainsi à l'Assemblée la possibilité d'assurer la "répartition géographique équitable des sièges" requise au sein de cet organe.
- En tant qu'ancien délégué auprès des FIPOL, il possède une expérience concrète de la gestion des interventions lors de déversements catastrophiques d'hydrocarbures et de remboursement des dépenses engagées et il apporte un point de vue « opérationnel » et pratique aux travaux de l'Organe de contrôle de gestion.
- Ayant assisté aux réunions des FIPOL pendant une période relativement longue en tant que délégué, il jouit d'une grande notoriété et apporte une connaissance étendue de l'histoire, des délibérations et des activités des Fonds.



- M. Stuart possède une expérience considérable et des connaissances spécialisées en matière de gestion, de comptabilité et de contrôle de gestion. Il s'est, en particulier, investi personnellement dans certaines améliorations qui ont été apportées par les Fonds en matière de gestion entre 1996 et 2001. Par exemple, en tant que délégué de l'Australie, il a participé activement à l'élaboration des propositions visant à équiper les Fonds d'accès à Internet et à faire adopter la distribution électronique des documents, propositions qu'il a soutenues durant la séance de l'Assemblée tout comme il a fermement défendu la transparence dans la sélection des conseillers techniques auprès du Fonds de 1992.

#### **Résumé de l'expérience significative**

- M. Stuart a été en charge des normes de protection environnementales au sein de l'Autorité australienne de sécurité maritime de 1991 à 2001. À ce titre, il avait pour mission de veiller aux aspects internationaux de la législation relative à la pollution et assurait la représentation auprès du Comité juridique de l'OMI et des FIPOL. À la même époque il était également responsable de la gestion et de l'évaluation des dispositifs d'intervention nationaux en cas de pollution par les hydrocarbures en Australie, y compris de la gestion des aspects administratifs des interventions en cas de déversement et du remboursement des dépenses engagées.
- M. Stuart est diplômé en comptabilité et auditeur principal de système de management de la qualité, certifié ISO (International Organization for Standardization).
- En 2001, il a piloté la mise en œuvre et l'accréditation ISO 9001.2000 des normes de qualité de l'Autorité australienne de sécurité maritime.
- M. Stuart a conduit la participation de l'Australie à l'élaboration de la Convention "Hydrocarbures de soute" lors de la Conférence diplomatique en 2001, et ce de l'ouverture jusqu'à sa conclusion.
- M. Stuart est membre de l'Organe commun de contrôle de gestion des FIPOL depuis 2005.

#### **Coordonnées:**

Wayne Stuart

26 Mont Street

Yass NSW 2582

Australie

Téléphone                    +61 2 6226-4220

Portable                    +61 419 292-022

Adresse électronique                    waynestuart@aapt.net.au

**Département des transports**

8 mai 2008

Cher Monsieur Oosterven,

**ORGANE COMMUN DE CONTRÔLE DE GESTION  
DÉSIGNATION DU CANDIDAT DU ROYAUME-UNI**

Le document 92FUND/Circ.59 invite les États membres du Fonds de 1992 à désigner des candidats à l'élection de l'Organe commun de contrôle de gestion avant le 16 mai 2008.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord a donc l'honneur de désigner M. John Wren comme candidat à l'élection de l'Organe de contrôle de gestion afin d'y siéger pour un mandat de trois ans au minimum s'il est élu.

Le Gouvernement du Royaume-Uni invite l'Assemblée du Fonds de 1992 à examiner la nomination de M. Wren qui a servi auprès des FIPOL pendant douze ans avec talent. Sa contribution importante aux Fonds pendant des années a été consignée officiellement. Son expérience étendue du traitement des affaires maritimes internationales à tous les niveaux de l'administration, ses connaissances encyclopédiques des Fonds et ses méthodes de travail sont bien connues de nombreuses délégations.

Les informations concernant l'expérience significative de M. Wren figurent dans le bref curriculum vitae, joint en annexe à la présente lettre de désignation.

Veuillez agréer, cher Monsieur Oosterveen, l'assurance de ma considération distinguée.

David Bolomini

Royaume-Uni  
Chef de délégation

## CV

### **John Richard WREN**

#### **RÉSUMÉ**

Pendant toute sa carrière et jusqu'à son départ à la retraite en novembre 2005, John Wren a travaillé dans la fonction publique. Il a acquis une vaste expérience en tant qu'administrateur dans plusieurs départements de l'administration. Il possède, notamment, une expérience approfondie des affaires maritimes acquise alors qu'il dirigeait l'unité des politiques du Département des transports, où il a supervisé, entre 1993 et 2005, toutes les questions de politique relatives aux responsabilités maritimes, à l'indemnisation et au droit maritime international.

Il a dirigé, pendant 12 ans, la délégation du Royaume-Uni auprès du Comité juridique de l'OMI et des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Jusqu'en 2002, il a également été membre de la délégation britannique auprès du Comité de protection du milieu marin de l'OMI.

À la tête de la délégation du Royaume-Uni, il a participé à l'élaboration et aux négociations de plusieurs instruments internationaux et à six conférences diplomatiques de l'OMI. Il a été membre de cette délégation à deux autres conférences diplomatiques de l'OMI.

Il a fait partie des délégations du Royaume Uni auprès de plusieurs autres organisations internationales.

Il a présidé un certain nombre de réunions internationales, y compris le 2ème groupe de travail intersession des FIPOP. Il a apporté une contribution importante à de nombreux textes de loi britanniques pour mettre en œuvre un certain nombre de politiques maritimes nationales et d'instruments internationaux.

En tant qu'expert reconnu, il a présenté de nombreux exposés à des conférences internationales, séminaires et ateliers traitant de sujets relatifs aux questions maritimes.

Après avoir quitté la fonction publique pour prendre sa retraite, il a créé sa propre activité de conseil maritime.

## **RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIENCE PERTINENTE AUPRÈS DES FIPOL:**

1. Chef de la délégation du Royaume-Uni auprès des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL), de 1993 à 2005. Au cours de cette période il a siégé en qualité de vice président du Comité exécutif du Fonds de 1992 et du Conseil d'administration du Fonds de 1971.
2. Président du 2ème groupe de travail intersession des FIPOL (1999 - 2000) qui a élaboré les directives concernant la définition du terme « navire » dans la Convention sur la responsabilité civile et la Convention portant création du Fonds, et l'applicabilité de l'unité flottante de production et de l'unité flottante de stockage.
3. Coordinateur d'un certain nombre d'initiatives au sein des FIPOL, il a notamment œuvré pour que soient relevées de 50% les limites de responsabilité en vertu de la Convention sur la responsabilité civile et de la Convention portant création du Fonds de 1992 (mises en application en 2003) et a collaboré à plusieurs documents pendant le 3ème groupe de travail intersession aux fins de réviser le régime d'indemnisation, y compris aux premières propositions concernant l'élaboration du troisième niveau d'indemnisation (Fonds complémentaire) ainsi que la politique des Fonds concernant la restauration du milieu.
4. Chef de la délégation britannique auprès du Comité juridique de l'OMI, de 1993 à 2005. Il a pris une part active, pour le compte du Royaume Uni, aux groupes du Comité qui ont élaboré les textes de divers projets d'instruments internationaux, notamment la Convention HNS, la Convention sur les combustibles de soute et la Convention d'Athènes, ainsi que le projet de Convention sur l'enlèvement des épaves.
5. De 1999 à 2005, il a été le coordinateur du groupe de correspondance du Comité juridique qui a travaillé à la mise en œuvre de la Convention HNS. Il a présidé le groupe de travail qui s'est réuni à Ottawa en 2003 pour finaliser un certain nombre de questions clés relatives à la mise en œuvre de cette Convention et dont les recommandations ont été par la suite, totalement approuvées par le Comité juridique de l'OMI.
6. En tant que chef de la section du Département des transports en charge des politiques relatives aux responsabilités maritimes, à l'indemnisation et au droit maritime international, il a acquis une vaste expérience en ce qui concerne l'application des conventions internationales pertinentes après les nombreux sinistres survenus le long du littoral du Royaume Uni, dont ceux du Braer (1993) et du Sea Empress (1996) et leurs retombées.

7. Il a dirigé les délégations du Royaume Uni lors des conférences diplomatiques qui ont adopté les instruments ci-après:

- Convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (Convention HNS) de 1996;
- Protocole de 1996 à la Convention de 1976 sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes;
- Convention de 1999 sur la saisie conservatoire des navires;
- Convention de 2001 sur les combustibles de soute;
- Convention d'Athènes de 2002;
- Protocole de 2003 portant création d'un Fonds complémentaire à la Convention portant création du Fonds international d'indemnisation de 1992 pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

## **EXPÉRIENCE COMPLÉMENTAIRE**

Au cours de sa carrière au sein de la fonction publique, son travail comprenait également:

- plusieurs postes impliquant la mise en œuvre d'un éventail de politiques relatives aux transports et à l'environnement exigeant un sens politique aigu;
- la gestion des finances publiques;
- la gestion du personnel en tant que responsable du développement de carrières et de la formation.

\* \* \*

### **ANNEXE III**

#### **NIGEL MACDONALD**

Nigel Macdonald est l'ancien président de l'Institut des experts-comptables d'Écosse et jusqu'à son départ à la retraite en 2003 il était l'un des associés principaux de Ernst & Young. Il est l'un des dirigeants de Coca Cola Hellenic et un des administrateurs du Musée national de la marine qui englobe l'Observatoire royal de Greenwich. Il préside les Comités de vérification des comptes et des rémunérations de ce musée et est membre de son Comité des finances. Il est aussi président d'une société de vente au détail ainsi que de sociétés privées d'investissement et de gestion. Il est également administrateur de deux sociétés fiduciaires pour l'éducation.

De 1992 à 2004 il a exercé des fonctions de directeur à l'Institut britannique de normalisation et de 1994 à 2001 il a été membre du Conseil consultatif de développement industriel du Gouvernement britannique. Il a été membre de la Commission sur la concurrence du Royaume-Uni de 1998 à 2005 et du groupe d'experts du Financial Reporting Council de 1991 à 2006.

Nigel Macdonald a participé directement à l'élaboration de bonnes pratiques pour la gouvernance des entreprises, en tant que membre du Comité Cadbury sur la gouvernance des entreprises puis en contribuant à l'étude pertinente de l'OCDE et a été l'un des auteurs d'une étude sur le sujet pour la Commission européenne.

\* \* \*

## **ANNEXE IV**

**LETTRE DE CANDIDATURE  
ET CURRICULUM VITAE  
DE L'UN DES CANDIDATS REÇUS  
EN RÉPONSE À LA CIRCULAIRE DE L'ADMINISTRATEUR  
EN DATE DU 8 JUILLET 2008**



---

**EMBASSY OF SWEDEN**

**London**

L'ambassade de Suède présente ses compliments au Secrétariat et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement suédois a décidé de soumettre la candidature de M. Thomas Johansson au poste restant à pourvoir au sein de l'Organe de contrôle de gestion commun des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

M. Johansson, qui occupe actuellement le poste de vice-président du Conseil national suédois des plaintes des consommateurs, est reconnu pour son activité internationale et sa vaste expérience dans le domaine du droit des transports. Il est réputé pour son intégrité, son engagement et son esprit d'initiative.

Depuis longtemps, la Suède participe activement aux travaux des FIPOL. Le Gouvernement suédois pense que l'Organe de contrôle de gestion joue un rôle essentiel dans l'essor continu des FIPOL et a la conviction que M. Johansson pourrait apporter une contribution importante à cette entreprise.

L'ambassade de Suède profite de cette occasion pour renouveler au Secrétariat l'assurance de sa considération distinguée.

Londres, le 27 août 2008

## **CURRICULUM VITAE – THOMAS JOHANSSON**

Thomas Johansson est né en 1967 à Norrköping (Suède). Il est citoyen suédois.

M. Johansson occupe le poste de vice-président du Conseil national suédois des plaintes des consommateurs depuis novembre 2005. Le Conseil national suédois des plaintes des consommateurs est un organisme public qui a pour mission de résoudre les litiges entre consommateurs et entreprises par le biais de procédures alternatives au règlement judiciaire. En tant que vice-président, il assiste le président dans la gestion du Conseil et fait office d'adjoint. Il intervient également dans le processus de règlement des litiges en qualité de juge/arbitre des affaires soumises au Conseil dont il préside les sessions. Il a aussi la responsabilité du département de l'administration qui comprend les fonctions d'information, financières et de ressources humaines.

M. Johansson a obtenu sa maîtrise de droit à l'université d'Uppsala (Suède) en 1993. Il a occupé plusieurs postes dans l'appareil judiciaire suédois, en tant que conseiller référendaire au tribunal de district de Linköping de 1993 à 1995; conseiller référendaire à la cour d'appel de Svea de 1995 à 1996; juge auxiliaire de 1996 à 1998 et, assesseur à la cour d'appel en 1998.

Avant de prendre ses fonctions au Conseil national suédois des plaintes des consommateurs, M. Johansson a occupé divers postes au ministère suédois de la justice, à la division de la propriété intellectuelle et du droit des transports, entre 1998 et 2005. Il a exercé ses principales responsabilités dans les domaines du droit des transports et du droit des marques. Entre 2001 et 2005 il a été conseiller juridique principal/directeur adjoint, un poste impliquant la supervision du travail des autres employés de ces secteurs. Au 1er juillet 2004 il est devenu adjoint au chef de cette division.

Thomas Johansson a représenté la Suède au Comité juridique de l'OMI. Il a pris ses fonctions en ce qui concerne les FIPOL, en 1999, participant aux réunions des organes directeurs en qualité de représentant de la Suède de 2000 à 2003. À la conférence diplomatique de 2003 qui a abouti à l'adoption du Protocole portant création du Fonds complémentaire, il a présidé le comité de rédaction.

Il a également représenté la Suède dans des groupes de travail au sein du Conseil de l'Union européenne et de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE.

Thomas Johansson a été chargé par le ministère de la justice de rédiger un rapport examinant si la Suède devait ratifier la Convention internationale de 2005 pour la suppression d'actes de terrorisme nucléaire et le protocole de 2005 à la Convention internationale pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime. La mission comprenait également la rédaction d'amendements réglementaires appropriés pour la ratification et la mise en application de ces instruments et leur traduction.

Thomas Johansson est marié à Susanne Kjaersgaard Olsson depuis le 12 mai 2007.